



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Insuffisance criante de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers.

Question écrite n° 12988

### Texte de la question

M. Emmanuel Maurel attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'insuffisance criante de l'accompagnement des élèves à besoins particuliers. Il a été alerté par les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire Maurice Berteaux 1 de Corneilles-en-Parisis sur la situation dégradée au sein de l'établissement et du PIAL Daguerre. À ce jour, 5 enfants sur 12 bénéficiant d'une notification de la MDPH ne disposent d'aucun accompagnement par un AESH. Par ailleurs, la mutualisation des agents sur plusieurs sites contraint la majorité des autres élèves à ne bénéficier que d'un soutien partiel, bien en deçà de leurs besoins. Chaque année sans aide adaptée aggrave le retard scolaire, génère une souffrance pour les familles et place les enseignants dans une impasse pédagogique. À cette carence d'AESH s'ajoute l'érosion des effectifs du RASED : de nombreux postes ne sont plus pourvus, privant l'école de ressources indispensables. Aujourd'hui, la situation n'est plus tenable. La promesse républicaine du droit à une éducation inclusive n'est plus tenue, la logique comptable prévaut. Ces enfants ne peuvent plus rester une variable d'ajustement pour le budget de l'éducation nationale. Ainsi, il lui demande de bien vouloir indiquer quand de nouveaux recrutements d'AESH seront effectués afin de couvrir l'ensemble des notifications MDPH, et si les moyens alloués aux RASED (réseau d'aide spécialisé pour les élèves en difficulté) seront renforcés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuel Maurel](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (3<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12988

**Rubrique :** Personnes handicapées

**Ministère interrogé :** [Éducation nationale](#)

**Ministère attributaire :** [Éducation nationale](#)

### Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [17 février 2026](#), page 1316